Plan annuel 2026

10.11.2026

Rappel du contexte législatif 2

Schéma pluriannuel 2

Plan annuel 2

Mise à jour du document 2

Contact 3

Plan annuel 2026 3

Actions diverses 3

Rappel du contexte législatif

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

Schéma pluriannuel

La loi fait obligation de publier un schéma pluriannuel d'une durée de trois ans dans l'objectif d'informer le public des moyens et actions mises en place pour rendre les sites et applications accessibles à tous et plus particulièrement conformes au RGAA (Référentiel général d'accessibilité pour les administrations).

Le schéma pluriannuel pour l'accessibilité des sites et applications la mairie de Migennes a été publié en date du 03.12.2025 et est disponible à la consultation sur la page Accessibilité du site de la mairie de Migennes

Plan annuel

Le schéma pluriannuel doit être accompagné d'un plan annuel d'action qui détaille les opérations programmées et mises en œuvre pour l’année courante ainsi que l'état de suivi de ces actions.

Le présent document est le plan annuel 2026 associé au schéma pluriannuel 2025 – 2027.

Il comporte une liste récapitulative des actions qui ont été ou seront mises en œuvre en 2025, leur date d'échéance si elles sont connues ainsi que leur état d'avancement et de réalisation.

Mise à jour du document

La dernière date de mise à jour du document est le : 10.11.2026

Contact

Ce document est publié sous la responsabilité du groupe chargé de l'accessibilité au sein de la mairie de Migennes : amoret@ville-migennes.fr

Toute question doit être adressée par mail à l'adresse ci-dessus.

Plan annuel 2026

Actions diverses

- Mise en place du plan annuel 2026 : Réalisé en novembre 2026

Audits

- Audit de conformité RGAA des 50 premiers critères du site ville-migennes.fr : réalisé au troisième trimestre 2026
- Audit de conformité RGAA complet du site ville-migennes.fr : prévu au dernier trimestre 2027
- Mise à jour de la déclaration d'accessibilité du site ville-migennes.fr : prévu premier trimestre 2027